



**Déclaration liminaire de l'UNSA
CAP des AAAS du 14 juin 2011**

Déclaration liminaire des AAAS de l'UNSA

Avant de commencer l'examen des points inscrits à cette CAP, et pour la dernière fois de cette commission avant son renouvellement, les représentants de l'UNSA souhaitent faire la déclaration liminaire suivante, concernant, une fois encore, la gestion du corps sur les 2 secteurs et de rappeler à nouveau certains points déjà formulés aux CAP précédentes.

Mais, « Cent fois sur le métier remettre son ouvrage » aurait rappelé Boileau fort opportunément, même si le corps des attachés va connaître rapidement un changement important avec la création prochaine d'un "corps interministériel à gestion ministérielle" (CIGeM), dont le projet de décret, passé en conseil supérieur de la FP d'Etat le 9 mai dernier, vient d'être transmis au conseil d'Etat. Au passage, notons l'urgence mise par la DGAFP à faire passer ce texte : d'autres fusions de corps suivront, n'en doutons pas !!!

Les réformes statutaires et indemnitaires toujours s'enchaînent à marche forcée.

*Les CAP se suivent et ne résolvent guère les questions et problèmes
soulevés par les précédentes.*

Nos déclarations liminaires se sont succédées et hélas se sont ressemblées !

Qu'importe, avec constance et vigilance, l'UNSA se doit défendre nos collègues en listant certes les mêmes questions tant que nous n'aurons pas des réponses satisfaisantes et cohérentes de votre part :

- *Une gestion toujours « écartelée » entre la filière administrative et la filière technique :*
 1. avec des CAP des corps de contrôle et des corps communs en ordre dispersé créant un antagonisme artificiel, laissant des traces ensuite dans le collectif du travail
 2. sur la place réelle faite aux AAA dans les S/D et en AC avec les regroupements de service et les métiers qui leur sont réservés.
- *Une GPEC, qui ne débouche pas, sur une véritable politique transparente de gestion et de valorisation des compétences des agents :*



1. inadéquation entre les postes offerts aux AAA et aux APA et la réalité des fonctions occupées,
 2. la pratique des fiches décrivant des postes surdimensionnés,
 3. la question des primes et une année 2010 avec des pratiques différentes entre AC et services déconcentrés : 2011 ne s'annonçant guère plus « glorieuse » avec la mise en place de la PFR !!!
- ***Une non visibilité sur la construction des parcours professionnels et sur la rénovation des systèmes de gestion individualisée des carrières :***
 1. La problématique des mutations devenues quasiment impossibles et la difficulté à prendre en compte les droits des agents avec des vacances de poste changeantes
 2. des arrivées sur les postes souvent « rugueuses », qui desservent l'image des ministères sociaux auprès des IRA
 3. une aggravation des conditions de travail et une souffrance au travail grandissante dans les 3 secteurs en AC et en S/D avec une gestion parfois brutale et anarchique sur le plan managérial
 4. en conséquence, un turn- over important préjudiciable aux agents mais également aux services.
 5. les modalités du tour extérieur modifiées en 2011 et l'ensemble du chantier sur la catégorie A.
 - ***Un véritable accompagnement professionnel dans la progression des carrières :*** une mise en place des formations au poste adéquates, des entretiens professionnels montrant un véritable encadrement managérial, qui apprend mais qui ne « casse » pas l'AAAS (les recours en CAP le montrent régulièrement).

L'UNSA réclame, une fois de plus, avec détermination, que les métiers administratifs trouvent leur place et renforcent ainsi par leur technicité propre nos structures ministérielles au niveau des DIRECCTE, des DDI et des ARS au même titre que l'inspection du travail et des IASS sans que les uns lèsent les autres mais au contraire aient chacun un déroulement de carrière en progression et ne connaissent pas un "déclassement programmé" avec les chantiers ouverts par la FP, induits de la RGPP et de la REATE.

A chaque nouvelle réforme, renouveau de la fonction publique annoncé, les cadres « généralistes », les Attachés d'Administration particulièrement ont été grandement sollicités sans que leur avis soit requis et/ou sollicité.

Depuis 30 ans, leurs métiers ont bougé avec souvent des formations aléatoires, des responsabilités mal reconnues généralement et un positionnement parfois malaisé, dû à la concurrence croissante des corps techniques sur les prises de poste : ***les ministères sociaux, particulièrement dans les DIRECCTE, dans les ARS actuellement, démontrent cette gestion « à l'emporte pièce ».***

Alors, l'UNSA se pose la question un peu provocante de savoir quel profil souhaite le gouvernement à l'égard de ses cadres pour une administration républicaine, efficace et égalitaire : des véritables managers responsables de leur projet ou des hypocrites laudateurs « incolores » de leur ligne hiérarchique ?



Ces réformes structurelles de la Fonction Publique ne devraient pas oublier que l'administration, encore publique, est un instrument financé par les contribuables, au moyen duquel l'Etat exerce ses prérogatives de souveraineté et cherche à remplir ses objectifs, même s'il lui arrive d'assumer des activités comparables à celles des entreprises.

Et maintenant, la fonction publique propose la **revalorisation de la carrière des attachés d'administration et la création d'un corps interministériel à gestion ministérielle (CIGeM), présentée notamment comme « une carrière revalorisée par la création d'un grade d'attaché hors classe, culminant en HEA (échelon spécial), accessible aux attachés principaux ayant exercé des fonctions d'un niveau particulièrement élevé de responsabilités (corps ou emploi fonctionnel) »**

Que d'interrogations pourrions nous poser devant ce passage à 3 grades, la coexistence avec les conseillers d'administration, dont aucun poste n'a été encore attribué dans les DIRECCTE par exemple, à moins que cette « énième » réforme ait enfin trouvé la solution de l'inconcevable en résolvant ce qu'il y aurait de commun entre la réalisation des fins sociables d'une collectivité et la recherche de bénéfices d'une entreprise.....

Devant un certain silence « fracassant » face aux conséquences radicales de la RGPP, de la REATE sur notre corps par l'Administration, les représentants de l'UNSA- Itefa ont toujours privilégié sa défense sans illusion notamment devant certains détachements imposés, ont toujours revendiqué sa juste place et l'ont exprimé avec ténacité dans chacun de leurs votes.

Devant ces bouleversements, avant de vous remercier de votre attention, nous nous permettons de laisser la conclusion à Paul Valéry qui écrivait : « **Un chef est un homme qui a besoin des autres.** ». **A méditer en ces temps !**

Vos élus UNSA :

- Michel ALARY : michel.alary@sante.gouv.fr ☎ 01.40.56.42.07
- Pierrick BIHAN : pierrick.bihan@direccte.gouv.fr ☎ 02.23.42.30.28

« Se syndiquer c'est déjà agir ! »

